



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	18 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T10584
Adresse du site	15, rue de la Goutte d'Or	Hauteur	R+5 (15m)
Bailleur de l'immeuble	Social - Paris habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 700 sur un site 2G/3G/4G		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	03/04/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	01/02/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	01/04/2019

Historique et contexte	CCTM du 05/07/2013
------------------------	--------------------

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700 MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 20°.		
Distance des ouvrants	5m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	Entre 2 et 10°
Estimation	0° < 5V/m ; 120° < 5V/m ; 240° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	R+6
Divers			

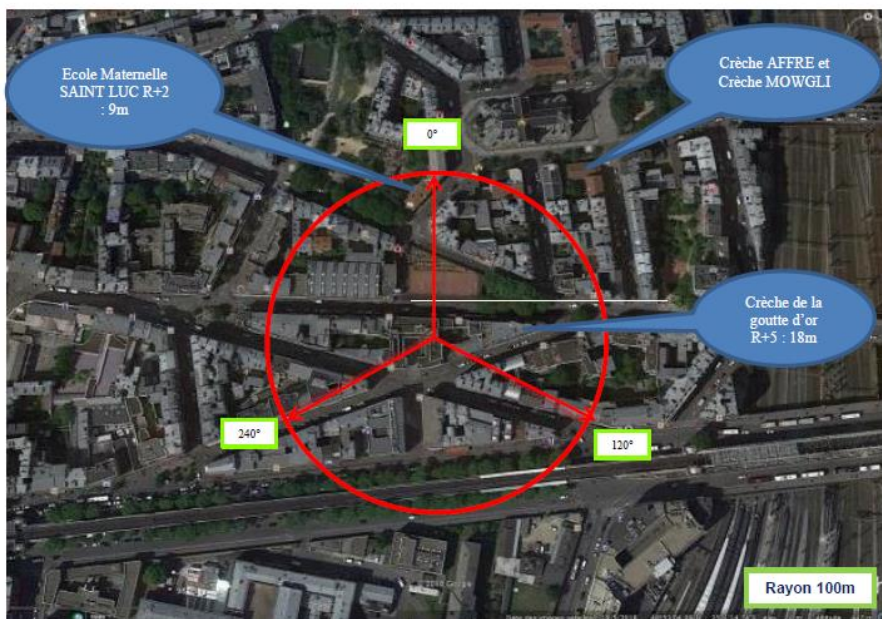
Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer à l'identique les 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes pouvant accueillir plus de fréquences.
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés au pied des antennes invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	20.90m

Date : Conformité du dossier

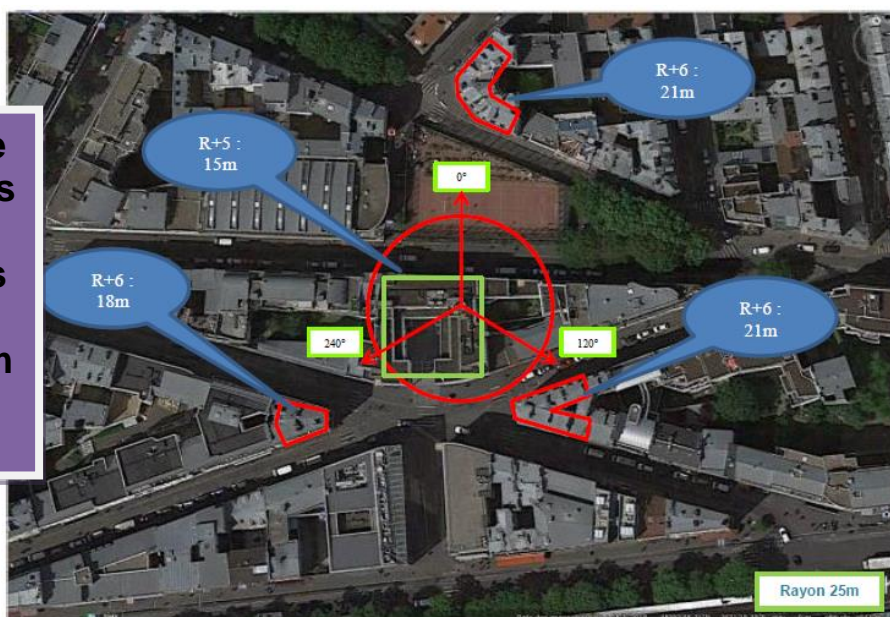
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
CRECHE ACCUEIL GOUTTE D'OR	3 RUE DE LA GOUTTE D'OR	R+5	NON		2.38
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE SAINT LUC	3 RUE ST LUC	R+3	NON		3.46
CRECHE AFFRE	7 rue saint-Bruno	R+1			Hors de la zone des 100m
CRECHE MOWGLI	9 Rue Affre	R+1			Hors de la zone des 100m

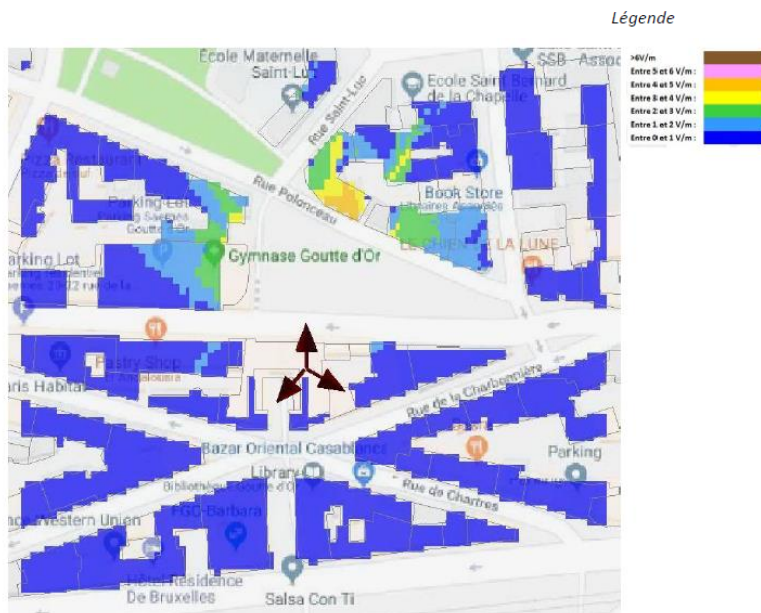
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

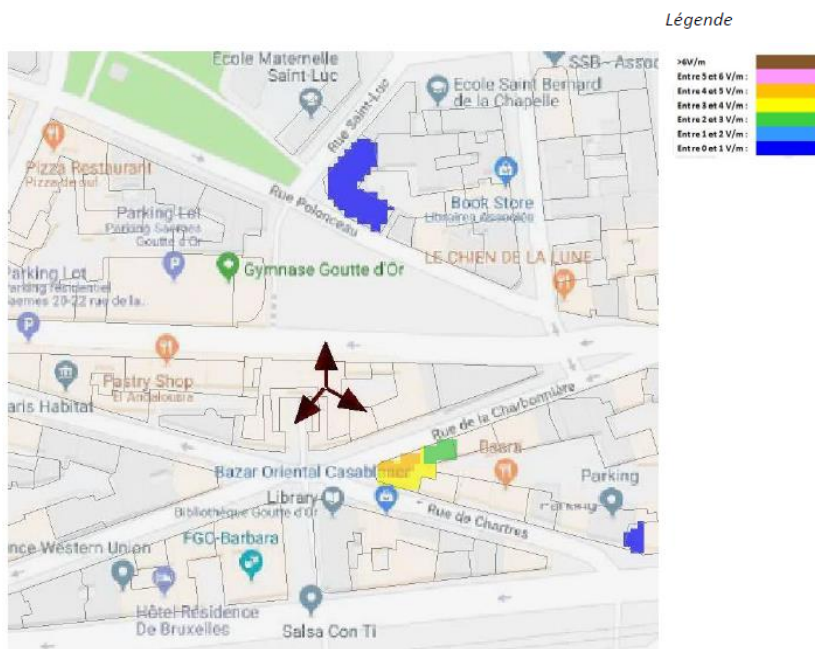
a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 13,5 m.



b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.

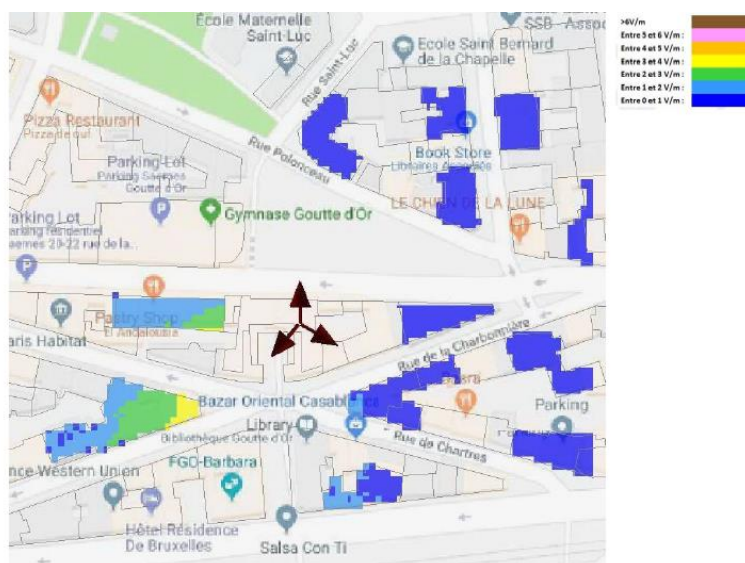


SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 220°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.

Légende



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
 [Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 220°
Niveau maximal	entre 4-5 V/m	entre 4-5 V/m	entre 3-4 V/m
Hauteur	13,5 m	22,5 m	19,5 m

Les niveaux calculés dans les EPs, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 2 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



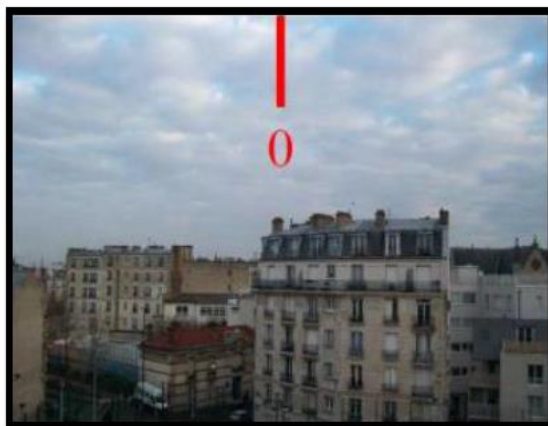
Etat projeté :



Aucun changement de l'aspect visuel.

Vue des Azimuts

Azimut 1 ° :



Azimut 2 ° :



Azimut 3 ° :

